



## CINE ENFANTS

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES ECOLES SITUEES DANS LA  
**COMMUNE DE LAVAL**

---

### **PARTICIPATION DE LA VILLE DE LAVAL :**

**100% des transports**

#### **Procédure à suivre :**

- 1) La ville de Laval procède aux réservations des cars puis au paiement des transporteurs.
- 2) Après les séances, le cinéma Cinéville vous envoie une facture sur la base de 3,25€/élève/séance.

#### **Consigne à respecter, SVP :**

Ne modifiez pas seuls un horaire de rendez-vous avec le transporteur. Passez par le service enseignement de la ville pour toute demande en ce sens.